

LA PROBLÉMATIQUE DE L'ENTRETIEN DU BIEN PUBLIC EN CÔTE D'IVOIRE : LE CAS DES ESPACES PUBLICS DE LA COMMUNE DE COCODY (ABIDJAN).

*THE PROBLEMATIC OF MAINTENANCE OF PUBLIC GOOD
IN IVORY COAST: THE CASE OF PUBLICS SPACES IN THE
MUNICIPALITY OF COCODY OF COCODY (ABIDJAN)*

ADJE N'Guessan pascal¹, Mamba Tchimou Bernard²

Université Félix Houphouët Boigny de Cocody
Institut d'Ethno-sociologie

1- Sociologue / Enseignant-chercheur

2- Doctorant de sociologie

RÉSUMÉ

Cet article traite le problème du désintérêt de la population dans l'entretien des espaces publics urbains en Côte d'Ivoire. Il vise à exposer les facteurs explicatifs du désintérêt de la population à l'égard de la chose publique. Et Pour y parvenir, une enquête qualitative a été menée dans la commune de Cocody depuis 2007. Elle a fait appel à des entretiens individuels et collectifs, ainsi qu'à des observations directes. Les données collectées, ont révélé que les représentations sociales de l'espace public, la déresponsabilisation de la population, c'est-à-dire la mise à l'écart de la population dans les projets ou les actions de production de la salubrité urbaine par le pouvoir public (maire, gouverneur etc.) et la fragilisation du lien civique sont à la base des pratiques de rejet des déchets municipaux dans les espaces publics.

Mots-clés : bien public, espace public, pratique de rejet des déchets, entretien, lien civique

ABSTRACT

This article deals with the problem of the disinterest of the population in the maintenance of urban public spaces in the Ivory Coast. It aims to expose the explanatory factors of the disinterest of the population in respect of the thing public. And to achieve this, a qualitative survey was carried out in the commune of Cocody since 2007. It has called in individual and group interviews, as well as to direct observations. The data collected, have revealed that the social representations of public space, the disempowerment of the population, that is to say the discarding of the population in projects where the actions of production of the

urbansanitation by the public authority (mayor, governor etc.) and the embrittlement of the civiclink are at the basis of the practices of rejection of municipal waste in public areas.

Keywords : *public good, public space, practice of rejection of waste, maintenance, civiclink*

INTRODUCTION

A l'image de la plupart des grandes villes africaines, Abidjan, capitale économique ploie aujourd'hui sous le poids de l'insalubrité galopante, dû au fait de plusieurs facteurs dont les pratiques de rejet des déchets municipaux dans les espaces publics de la population. En témoignent les propos du Ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable. Selon lui : « *en Côte d'Ivoire, la gestion des questions de salubrité urbaine est confrontée à trois grandes problématiques. La première est le comportement des populations. Cette problématique représente la plus grande difficulté pour tous les acteurs de la salubrité que nous sommes (le Ministère, les Collectivités territoriales, le Corps préfectoral, les opérateurs du secteur etc.)[...]* »¹.

Elle constitue en effet, l'une des principales causes de la prolifération du phénomène de l'insalubrité des villes ivoirienne, et dont les conséquences sont fort remarquables à travers la dégradation du cadre de vie et les ravages des maladies telles que la fièvre typhoïde et le choléra. Charles Agbadou Casimir (2014), fait la même observation. Selon lui, « l'insalubrité est devenue un véritable nœud gordien dans notre cité, avec ses corollaires de maladies et autres méfaits. Tant bien que mal, l'État se bat pour endiguer ce phénomène ».

En effet dans les différentes communes du District d'Abidjan et particulièrement dans la commune de Cocody, les pratiques de rejet des déchets dans les espaces publics demeurent malgré les différentes campagnes d'information et de sensibilisation, ainsi que la création de brigades de salubrité (pour la répression) et l'installation d'équipements de salubrité (poubelles publiques) dans les lieux publics. Cependant, un certain effort de propreté de l'espace habité se maintient au détriment de celle de l'espace public ou espace non habité.

Kassi Irène (2010 : 144) fait également cette même observation. Selon elle, « *On est frappé par la dégradation des espaces publics d'un côté et le respect sourcilieux accordé à la propreté de l'espace domestique de l'autre. La cour d'habitation propre et la rue souillée témoignent manifestement d'une division*

1- <http://www.environnement.gouv.ci/discours.php?rd=37>

tranchée des territoires entre deux univers opposés de relations sociales et de rapports à l'espace. [...] Les espaces publics deviennent ainsi des dépotoirs, des poubelles géantes dans la ville ».

Face à un tel constat, nous avons cherché à comprendre ou à saisir les facteurs explicatifs de la désappropriation de déchets municipaux par les usagers dans les espaces publics urbains. Pour ce faire, nous sommes partis de l'hypothèse selon laquelle, le comportement de désappropriation des déchets municipaux dans les espaces publics par les populations abidjanaises (Cocody) est lié d'une part à leurs représentations sociales de l'espace public urbain et du bien public. Et d'autre part, à non-implication de celles-ci par les pouvoirs publics, dans les projets ou les actions de salubrité, ainsi qu'à l'affaiblissement du lien civique.

Pour atteindre notre objectif, ce travail a fait recours à une enquête qualitative. Il a mobilisé des outils de collecte de données tels que : les entretiens individuels semi-structurés, les focus group et les observations directes.

MÉTHODE

Les données de cette étude ont été collectées lors d'une étude auprès des populations de la commune de Cocody. En effet la Commune de Cocody fait partie des 13 communes du District d'Abidjan avec une superficie de 132 km² soit 20,8 % du territoire abidjanais et une population d'environ 447 055 habitants (RGHP, 2014). Située dans le nord du District d'Abidjan, Cocody est bordée par la lagune Ebrié au sud, au nord par la commune d'Abobo, à l'ouest par la commune du Plateau et celle d'Adjamé et à l'Est par la commune de Bingerville. Elle comprend 4 villages, 21 quartiers. Elle renferme, un grand nombre de quartiers résidentiels avec de nombreuses villas et des immeubles de haut standing et de moyen standing. Et Pour la réalisation de cette étude, trois raisons ont motivé notre choix :

Primo, la commune de Cocody, est la commune qui du point de vue de l'urbanisme dispose des équipements adéquats d'assainissement, et dont les quartiers sont généralement de haut et de moyen standing. Par exemple « l'habitat occupe 15,7 % de la surface de la commune. Les trois quarts (73,4 %) sont constitués de maisons individuelles (71 % d'individuel et 29 % d'individuel groupé) de standing économique, et surtout de moyen et de bon standing. L'habitat collectif occupe 12,3 % de la surface d'habitat : la majeure partie (93 %) est constituée en opérations d'ensemble par les sociétés immobilières » (PUIUR, 2011).

Secundo, c'est la commune où réside une population ayant la plupart du temps un haut niveau d'instruction (des universitaires, des étudiants), un pouvoir économique et une situation sociale élevée (les hauts cadres, et des autorités administratives et politiques du pays, les diplomates et les fonctionnaires internationaux). C'est le quartier où habitent « les gens de haut de haut ». Selon Dje Aya (2012), Cocody « est une commune dont la plupart des habitants ont un niveau de vie élevé ou très élevé. La commune de Cocody, comparativement aux autres communes, elle est riche en infrastructures socio-économiques. Elle regorge de plusieurs quartiers résidentiels et ceux de hauts standings, le quartier des ambassades, y compris la présidence ainsi que les architectures luxueuses et de différentes institutions (L'Université, l'École Nationale d'Administration, l'Hôpital, etc.). En bref, cette commune se démarque par son développement « à l'européenne » avec la construction de grandes tours de bureaux et d'immeubles d'habitation modernes. La commune de Cocody est la plus riche qui regorge des classes les plus aisées de la société ivoirienne. Elle est communément appelée « commune de grands types ».

Tertio, la commune de Cocody est l'une des communes du District d'Abidjan au sein de laquelle, les autorités municipales et politiques font des efforts en termes de lutte contre l'insalubrité. Cela à cause de la présence des hautes autorités politiques, administratives et des représentations diplomatiques.

Mais en dépit de tous ces facteurs, non seulement la commune de Cocody connaît également le phénomène de l'insalubrité, mais pire les pratiques de rejet des déchets chez la population dans les espaces publics y sont observées. C'est donc toutes ses raisons qui ont motivé notre choix pour la réalisation de cette étude cette commune.

La première étape de l'enquête a consisté en des observations directes et des entretiens informels lors d'une prospection de terrain en 2007 pour avoir quelques informations sur les perceptions et représentations que les populations se font l'espace public et du bien public. La deuxième étape a débuté à partir de 2012 pour prendre fin en juin 2015. Elle a consisté en une recherche documentaire, en des observations directes, en des entretiens semi-structurés et des focus group. Ces outils ont été testés auprès de soixante-dix (70) citoyens-usagers de l'espace public et dix-huit (18) informateurs clés résidants dans la commune de Cocody. C'est donc sur la base d'un choix raisonné que nous avons pu réaliser cette étude dans huit secteurs de la commune de Cocody, en vue d'analyser le comportement de désappropriation des déchets municipaux dans les espaces publics. Nous avons eu des entretiens semi-directifs avec toutes les personnes qui laissaient tomber

par terre le reste de leur consommation (sachet d'eau vide, une peau de banane ou un mouchoir de lotus etc.) ou avec des témoins du fait.

Les données recueillies étant qualitatives, nous avons par conséquent privilégié l'analyse de contenu thématique (Alain Blanchet, Anne Gotman, 2001 : 91-92).

Et comme tout œuvre humaine, cette étude renferme des limites liées à la collecte des données. Pour construire notre corpus, nous avons axé la collecte des données dans huit secteurs de la commune de Cocody auprès des usagers des espaces publics afin de recueillir les données *in situ*. Mais le choix d'une seule commune du District d'Abidjan peut apparaître comme une limite à notre étude. Un nombre plus représentatif aurait sans doute permis d'affiner l'analyse des pratiques et des représentations pour parvenir à une généralisation des résultats. Mais nous avons opté pour ce choix, parce que nous avons estimé que cette commune dispose de toutes les modalités pour une production de salubrité efficiente.

Entre outre, sur le terrain, nous n'avons pas pu interroger les vendeurs et les vendeuses qui occupent les espaces publics, or ceux-ci pourraient nous donner leur perception de l'espace public et du bien public, vu qu'ils occupent les trottoirs. Il en est de même pour les ménages, qui sont l'un des principaux producteurs des déchets urbains.

Cependant, nous pensons que pour une prochaine étude il faille interroger aussi les ménages et les occupants du domaine public. Toutefois, il faut noter que cette démarche nous a permis de voir au niveau des pratiques de désappropriation des déchets, ce que font couramment les usagers des lieux publics. En plus du discours de nos enquêtés, le contact et l'observation directe du réel étudié durant les sept ans, constituent une source importante qui consolide la validité de nos résultats.

RÉSULTATS

Les résultats de cette étude ont été organisés atours de trois axes à savoir : les représentations sociales de l'espace public, la déresponsabilisation de la population, c'est-à-dire la mise à l'écart de la population les actions de production de la salubrité urbaine par le pouvoir public (maire, gouverneur etc.), la production des citoyens irresponsable et la fragilisation du lien civique.

Les représentations sociales de l'espace public chez les Abidjanais

L'espace public, un espace appartenant à l'État

Dans l'imaginaire populaire de certains enquêtés de Cocody, l'espace public est un espace qui appartient à l'État (municipalité, District ou autorités publiques). En témoignent les propos de nos répondants. À la question de savoir à qui appartient l'espace public ? La plupart de nos répondants ont dit ceci : « L'espace public appartient à l'État, c'est l'État qui doit l'entretenir, Ici dans la commune c'est le Maire qui doit le faire. En tant que premier responsable de la commune c'est le maire qui doit s'occuper de l'entretien des espaces publics ».

Cet espace, pour cette même frange de la population, non seulement il appartient à l'État, mais il lui revient également de l'entretenir car celui-ci leur prélève des taxes pour son entretien. Ainsi, à la question de savoir qui doit entretenir les espaces publics ? Nos répondants estiment que c'est l'État (maire, gouverneur ou l'ANASUR) qui doit le faire et non la population. En témoignent les différents propos de nos enquêtés : « Je crois déjà que l'État nous prélève des taxes pour la gestion des déchets ; alors pourquoi je dois alors m'occuper de l'entretien des espaces publics ? » ou encore « Les impôts que nous payons à l'État sont déjà notre participation pour l'entretien des espaces publics ».

Au total, cette étude a révélé que, les représentations sociales de l'espace public vu comme une propriété exclusive de l'État par les usagers influencent leurs comportements et leurs pratiques en matière de gestion des déchets dans l'espace public urbain.

Pour d'autres répondants, l'espace public en plus d'être une propriété exclusive de l'État, il est également un champ de négociation du pouvoir politique.

L'espace public, un espace de négociation du pouvoir politique

Pour une frange de la population de Cocody, c'est un devoir pour l'État (le Maire, le gouverneur ou l'ANASUR) d'entretenir les espaces publics urbains. Car elle estime que, le Maire ou le Gouverneur a été élu pour accomplir cette tâche. Entémoignent les propos suivants : « Je ne vois pas pourquoi je dois entretenir l'espace public, le maire a été élu pour ça, c'est son travail ».

Pour d'autres encore, le maire ne réagit pas face aux pratiques d'accaparement et de salissement des espaces publics car il ne veut pas la perdre son électorat. Ce fait est observable à travers les propos suivants : « *Vous savez pourquoi, le maire n'arrive pas à chasser les occupants des espaces publics, c'est parce qu'il craint de perdre son électorat. En effet, nous nous sommes plaints de la présence des vendeuses qui sont devant notre établissement. Le maire a dit qu'il ne pouvait rien faire car il a besoin d'elles pour les futures élections de sa commune* ».

En somme, le champ de la production de la salubrité urbaine revêt un enjeu politique, il constitue par conséquent, un champ de négociation du pouvoir politique (municipale, législative et voire exécutif).

L'espace public, un espace appartenant à tout le monde et à personne

Dans l'imaginaire d'une autre partie de la population de Cocody, l'espace public appartient à tout le monde et à personne. C'est donc un bien « *sans maître* », par conséquent, il peut, ce faisant, faire l'objet d'appropriation privée sans obligation à l'égard de son entretien. En témoignent les propos de certains enquêtés : « *L'espace public appartient à tout le monde, il n'appartient à personne* ».

Au total, c'est donc cette représentation que se fait la population de l'espace public qui organise et oriente son comportement.

En plus des représentations sociales de l'espace public, l'approche de développement en vigueur dans la commune de Cocody, ne suscite pas chez la population un intérêt pour l'entretien des espaces publics.

La désresponsabilisation de la population et la production de la salubrité

Dans la commune de Cocody, la collaboration entre la municipalité et la population en matière de salubrité consiste pour les responsables en charge de la production de la propreté urbaine de fournir gratuitement aux associations de certains quartiers qui les sollicitent, des équipements de salubrité (des poubelles, des perles et des râdeaux). En témoignent les propos des responsables chargés de la production de la salubrité dans la commune de Cocody.

« Ici à Cocody nous travaillons avec les syndics, lorsque les gens nous sollicitent pour l'assainissement de leur quartier, nous leur offrons gratuitement le matériel de salubrité (les râteliers, les perles, les balais et les poubelles), c'est comme ça que nous travaillons avec les syndics des quartiers ». Ou encore, « Ici, les gens (le Maire, le Gouverneur ou l'ANASUR) ne nous consultent pas, et prennent toute seule les décisions là-bas et ils viennent nous les imposer, ça ne marche pas comme ça ».

Au total, disons que, l'approche utilisée jusque-là dans le cadre des programmes de salubrité urbaine, ne favorise pas une pleine participation de la population. Car elle infantilise la population, elle ne la responsabilise pas. De sorte que, la participation à toute activité d'intérêt général ou public devienne une tâche très difficile, voire quasiment impossible pour elle.

En plus de ces différents facteurs susmentionnés, il y a chez la population un habitus social de dépendance à l'État qui explique les pratiques de rejet des déchets dans les espaces publics.

L'État providentiel et la mentalité de dépendance

Avec la politique de l'État providentiel initié par Houphouët, les Ivoiriens n'ont pas appris à entretenir leur cadre de vie. Le balayage ou l'entretien des rues, des jardins publics ou de tout autre espace collectivement partagé par la population n'a jamais été au cœur des politiques environnementales des pouvoirs publics.

Des slogans du genre « *l'État travail pour vous* » ont durablement formaté et façonné la mentalité de la population. Dès lors la population attend tout désormais de l'État. Elle le perçoit ainsi comme un « *bon père* » ou encore comme « *le père Noël* », c'est-à-dire une personne généreuse qui offre tout gratuitement.

Selon un interviewé « *les Ivoiriens n'ont pas appris à entretenir les espaces publics. Ici à Abidjan il avait des camions qui balayaient les rues à tout moment. Il avait un groupe la journée et un autre le soir. La ville était propre, on ne demandait pas aux gens de ne pas salir car tout le monde savait que la SITAF était là pour ça. Aujourd'hui, on demande à la population de ne plus jeter les ordures sur la route. Il faut du temps pour changer ça, ce n'est pas possible en un jour.* »

En effet, il y a eu un habitus social né des pratiques et de l'idéologie paternaliste (elle consiste à voir la population comme des éternels assistés, à qui il faut toujours apporter le mieux-être) qui a formaté la mentalité de la population.

La fragilisation du lien civique et la gestion de l'espace public (bien public) en Côte d'Ivoire.

Les rapports Etat-population ou gouvernant-gouvernés et les différentes crises sociopolitiques des indépendances à nos jours, ont fragilisé le lien social (lien civique) vertical et horizontal.

En effet, pour certains enquêtés, le désintéressement de la population à l'entretien des espaces publics serait dû à l'insouciance des pouvoirs publics face à la souffrance de la population. Pour ces enquêtés, « c'est pour faire mal au pouvoir public que certaines personnes jettent les déchets dans les espaces publics. C'est pour exprimer leur colère, qu'elles détruisent les biens publics, ce sont les autorités politiques qu'elles visent au moment où elles le font, c'est une façon pour elles de remettre en cause la gestion des pouvoirs publics ».

En somme, balayer ou nettoyer un espace commun ou l'espace public révèle que, les populations ont de bonnes relations avec ceux avec qui ils partagent cet espace. C'est donc adhérer à une norme collective, celle de l'hygiène publique. Et cette adhésion à la norme collective, est un indicateur d'un sentiment d'appartenance à la commune et celui de la qualité des liens sociaux (la confiance, la sociabilité, la solidarité, la fraternité etc.).

DISCUSSION

Selon Mamadou Diop, Bienvenu Sambou et Boubacar Ly, (2012), « *le comportement de chaque individu, de chaque groupe social par rapport à un objet est déterminé par les représentations qu'il se fait de cet objet* ». Par ailleurs ils ajoutent que « *Chaque individu ou groupe a sa propre façon de reconstituer le réel auquel il est quotidiennement confronté. À ce réel, il attribue une signification spécifique qui est le produit, voire même le processus d'une activité mentale extériorisée* ».

En effet, dans notre première hypothèse subsidiaire, nous avons affirmé que le comportement de la désappropriation des déchets municipaux dans les espaces publics par les populations abidjanaises est lié à leurs représentations sociales de l'espace public et du bien public.

Les résultats de notre recherche montrent effectivement qu'il existe un lien entre les représentations sociales du bien public, de l'espace public, et les pratiques de désappropriation des déchets dans les espaces publics.

Nos observations sur les pratiques de rejet des déchets municipaux dans les espaces publics par la population de Cocody (District d'Abidjan), montrent que les populations ne se soucient pas de l'entretien ou de la propreté de leur cadre de vie ou de leur environnement.

En effet, dans les différents quartiers, de la commune de Cocody, les rues et les jardins publics, sont des lieux où l'on trouve d'abondantes quantités de déchets solides (déchets plastiques et biodégradables). Les usagers (piétons, cyclistes, motocyclistes ou automobilistes), dans ces espaces publics, ceux-ci se désapproprient n'importe comment et n'importe où du reste de leurs consommations tel que : les sachets d'eau vide, la peau de banane douce ou d'orange, etc.

Cependant, ces populations font une distinction entre l'espace privé ou l'espace d'habité (espace socialisé) et l'espace public (espace non socialisé ou l'espace collectivement partagé). Les espaces privés sont nettoyés avec soin. L'espace public par contre est un espace où personne ne se sent responsable et donc chacun y fait ce qu'il veut laissant la charge soit à la municipalité, au District, ou à l'ANASUR. Pour la plupart des habitants de Cocody que nous avons interrogé, l'espace public en tant qu'un bien public appartient tantôt à l'État (la municipalité de Cocody, le District d'Abidjan ou l'ANASUR) ou à personne. Dès lors, ces représentations sociales de l'espace public vont organiser et orienter les pratiques de la population.

Nos résultats corroborent avec certaines études socioanthropologiques, qui ont montré que, les représentations sociales des déchets et de l'espace ont une influence sur le comportement de la population en matière de gestion des déchets urbains.

À cet effet, Emmanuel Ngueyanouba (2005), dans son étude, nous fait remarquer qu'un certain effort de propreté de l'espace considéré comme privé se maintient au détriment de celle de l'espace public. Il part de l'hypothèse selon laquelle, les représentations de l'espace public et celles de l'espace privé déterminent les rapports des individus avec les ordures ménagères en milieu urbain. Il explicite son hypothèse en disant que : l'espace public est représenté comme espace appartenant à tous et à personne de façon exclusive. Il peut, ce faisant, faire l'objet d'appropriation par des individus pour des usages et des finalités individuelles sans obligation à l'égard de son assainissement. Il conclut

que, l'espace public est représenté comme propriété exclusive de l'État. Par conséquent les individus considèrent que le maintien de sa propreté incombe à ce dernier soit en tant que propriétaire soit en vertu de sa fonction régalienne.

Les travaux menés par Bouju (Bouju, 2002), à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, ont aussi révélé l'influence du rapport à l'espace public sur la gestion des déchets. L'espace public, est Considéré également comme n'appartenant à personne. Dans le domaine de l'assainissement en général, de la collecte des déchets en particulier.

Aya Georgette Dje (2012), de son côté a démontré que, l'espace public est perçu par la population comme étant un espace n'appartenant à personne. En d'autres termes, les conceptions de l'espace urbain reposent sur la dichotomie entre espace privé et espace public. La cour d'habitation ou l'espace de proximité est soigneusement tenue propre pendant que l'espace public est sujet à l'indifférence et « victime » de l'incivisme de la population. L'indifférence et l'incivisme traduisent explicitement le manque d'attachement de certains citadins à l'espace public ou une vision limitée du cadre de vie.

Quant à Jacky Bouju (1998), il part de la conception topo centrique de l'habitat en Afrique. Pour lui, la conception topo centrique de l'espace habité fonde une représentation urbaine qui articule progressivement l'intérieur socialisé à un extérieur conçu comme un espace non approprié, mais en libre accès, où l'on peut tout prendre et tout abandonner. Selon l'habitus populaire, la première caractéristique de l'espace public est de n'appartenir à aucune famille, donc à personne.

Enfin, les observations faites par Albigès (2007) à partir de la ville de Fada N'Gourma (Burkina-Faso), montrent que les représentations de l'espace privé et de l'espace public engendrent une conception différenciée de la salubrité ainsi que des pratiques différentes dans le traitement des déchets solides et liquides. Selon Albigès, les eaux de douche sont évacuées par un trou dans le mur d'enceinte de la concession et déversées directement dans la rue. Les eaux usées de lavage, de vaisselle ainsi que de vidange des latrines, bref, tout ce qui est considéré comme impur ou souillé est jeté dans la rue tandis que, paradoxalement, la concession ou la cour est soigneusement balayée et entretenue. Ainsi l'espace privé se défait-il de ses détritiques au profit de la rue, l'espace public étant perçu comme le lieu permissif dans lequel le rejet est permis (Bouton, 2004) parce que considéré comme sans propriétaire et libre d'accès.

Hormis l'influence des représentations sociales des déchets ou de l'espace public sur le comportement des populations dans la gestion des

déchets urbains, nos résultats ajoutent également que les représentations sociales du bien public conditionnent le comportement des individus dans la production de la salubrité.

En effet, selon Stephen Ellis (1995 :37), « *les ravages de la corruption sont tels que dans la perception populaire de certains pays africains, ce qui appartient à l'Etat ou à la puissance publique n'appartient à personne. Le bien public appartient au public : par conséquent, l'on peut s'en servir tant que sa position le permet, pourvu que d'autres en profitent avec vous* ».

BENASSIM, K. Venance, ajoute également qu'« *en Afrique, on note que les populations ne se sentent pas concernées par le service public, mais plutôt s'en éloignent. Pour elles, le service public est essentiellement une affaire de l'État et l'État c'est la classe dirigeante, ceux qui ont le pouvoir. Partant de cette conception, la population s'exclut d'office de la vie de la nation. Sur un autre plan très spécifique dans certains pays, l'État est assimilé à un individu et de ce fait, les structures de l'État sont confondues à celui-ci. Une telle conception a conduit à une personnalisation ou personnalisation du pouvoir. Il manque l'appropriation et le contrôle du bien public. La participation des citoyens à la chose publique devant se faire sentir par la contribution, l'appropriation et le contrôle du bien public pour bénéficier du service public de qualité. L'existence d'un large fossé entre gouvernants et gouvernés d'une part ; et, de l'écart entre citoyen et la chose publique d'autre part, semble avoir pour origine la manière dont sont gérées les structures d'État* »².

Contrairement aux résultats des autres études, notre recherche a permis de comprendre qu'en dehors des représentations sociales du sale ou du propre et celles des déchets, les représentations sociales de l'espace public et du bien public ont également une influence le comportement des individus. Au total, nous disons que ces différents résultats confirment notre hypothèse

Les résultats de notre recherche, montrent que la déresponsabilisation ou l'infantilisation de la population par les pouvoirs publics dans le contexte de l'aménagement urbain explique les pratiques de rejet des déchets constatées dans les espaces publics.

En effet, depuis la colonisation à passant par les indépendances politiques à nos jours, l'on a assisté au développement ou à la mise en place d'une idéologie paternaliste et des pratiques d'appropriation à titre privatif des biens publics qui ont contribué à la fabrication des citoyens irresponsables en matière de gestion du bien public

2- <http://jaga.afrique-gouvernance.net/fr/jagaconference/jagaconference-1.html>.

en Côte d'Ivoire. L'habitus social engendré par l'idéologie paternaliste Houphoutiste a créé chez l'Ivoirien en général et chez l'Abidjanais en particulier, un désintérêt pour la gestion des biens publics en général et celle des espaces publics en particulier.

En dehors du désintérêt de la population pour l'espace public dû à l'habitus social, nos résultats montrent également une absence de collaboration entre les gestionnaires de la salubrité et la population.

En effet, dans la plupart des communes du District d'Abidjan et plus particulièrement dans la commune de Cocody, l'on note une absence de collaboration entre la municipalité et les citoyens pour les questions de salubrité.

Nos résultats ont montré que les autorités municipales et les responsables en charge de la production de la salubrité urbaine n'impliquent pas la population de la commune de Cocody dans les projets d'assainissement et dans les campagnes de sensibilisation. En conséquence, cette absence d'implication de la population par les autorités municipales a créé une distance sociale entre ces deux catégories d'acteurs. Ce qui a favorisé les pratiques telles que l'accaparement des biens publics et celles du salissement des espaces publics urbains.

Nos résultats rejoignent ainsi Jioheng Ndountio (2011), qui dans son étude sur la problématique de la gouvernance locale dans la région de l'est-Cameroun, plus précisément dans la ville de Bertoua, a démontré que les rapports qui se nouent entre maire et ses administrés sont soit une source de motivation ou de démotivation de la participation citoyenne. Ainsi selon lui, « *les populations de Bertoua ne semblent pas satisfaites de l'action du maire. En réalité, en plus de ne pas « voir » des réalisations porteuses de changement social, elles estiment ne pas être impliquées dans les décisions que prend le maire. [...] « Comment adhérer à une décision alors qu'on ne nous a même pas demandé notre avis avant de la prendre ?* ». Il va sans dire qu'une partie de la population de Bertoua se sent véritablement mise à l'écart en ce qui concerne la gestion de leur cité. De cette impression, naît un sentiment de frustration, voire de colère à l'endroit de l'autorité municipale. Il ajoute par ailleurs que, la proximité du maire ou la satisfaction de la population des actions de celui-ci, détermine l'adhésion et la participation des populations à l'action publique locale ou non. En d'autres mots, le succès ou l'échec des projets locaux dépend de l'image que se fait la population de l'autorité étatique (Maire, Gouverneur, etc.).

Kouamé A (2005), a également démontré que l'absence de collaboration entre les différents acteurs de la filière déchets est à la base du phénomène de l'insalubrité.

Et comme solution, elle préconise la participation de tous les acteurs afin de résoudre la question de l'insalubrité. Pour elle, il faut une implication sans faille d'abord des populations elles-mêmes, ensuite de la municipalité et enfin de l'Etat pour résoudre le problème des ordures.

Nos résultats ont également montré que la crise sociopolitique qu'a connue la Côte d'Ivoire, et qu'elle traverse actuellement, a fortement désarticulée et décomposé non seulement les rapports intercommunautaires mais aussi les rapports entre les autorités politiques et la population. Cet affaiblissement des liens sociaux a créé ou a favorisé un désintérêt de la gestion de la chose publique chez la population.

Car, dans l'imaginaire populaire des Ivoiriens en général et des Abidjanais en particulier, le bien public appartient exclusivement à l'État ou au pouvoir politique. Par conséquent, son entretien incombe aux gouvernants (Maire, Gouverneur, etc.).

Dès lors, balayer ou nettoyer l'espace public révèle que les populations ou les citoyens ont de bonnes relations avec ceux avec qui l'on partage cet espace, c'est-à-dire le pouvoir public (Maire, Gouverneur, etc.). C'est donc adhérer à une norme collective, celle de l'hygiène publique. Et cette adhésion à la norme collective est un indicateur d'un sentiment d'appartenance à la commune, à la nation, et celui de la qualité des liens sociaux (la confiance, la sociabilité, la solidarité, la fraternité etc.).

À ce propos, les résultats d'une étude réalisée par A.G. Onibokun et A.J. Kumuyi (2001), au Nigeria, confirment avec notre hypothèse de la fragilisation des liens sociaux. Les résultats de leur étude ont montré que, la population de la province d'Ibandan au Nigeria qui ayant subi les actes de maltraitance de la part des autorités politiques s'est repliée sur elle-même. Ce qui a favorisé un affaiblissement du sentiment d'appartenance à l'État d'Ibandan.

En effet, les pratiques des pouvoirs publics (Maire, Gouverneur, Ministre et Chef de l'État) en vers des populations ont un impact négatif ou positif sur leur comportement, surtout en matière de gestion de la chose publique.

Pour conclure sur le point de la discussion des résultats obtenus de l'analyse principale des données, nous disons que, ces résultats répondent aux préoccupations soulevées par la problématique de notre étude.

CONCLUSION

Au terme de cette analyse, retenons que dans l'imaginaire populaire de la population, l'espace public tout comme le bien public est perçu comme étant une propriété exclusive des pouvoirs publics. Dès lors cette représentation de l'espace public influence le comportement de la population en matière d'entretien ou de maintien de la propreté dans les espaces publics. Car pour celle-ci cette tâche incombe exclusivement au maire, au gouverneur ou l'État tout court.

En plus de cette représentation sociale du bien public en général et celle de l'espace public en particulier, nous notons également la persistance d'un habitus sociale de dépendance vis-à-vis du pouvoir public chez la population. En effet cette dépendance, résultante du rapport paternaliste entre l'État et la population a fortement impacté leur système de pensée.

À cette infantilisation, vient s'ajouter le laxisme des pouvoirs publics dans la gestion du bien public et la fragilisation du lien civique. La somme de ces facteurs vont alors favoriser un désintérêt de la population à l'entretien de l'espace public voir du bien public.

En effet, la déresponsabilisation de la population en matière de gestion du bien public en Côte d'Ivoire est à l'origine des pratiques de désapprobation des déchets dans les espaces publics du district d'Abidjan. Dans la plupart des communes du district d'Abidjan et plus particulièrement dans la commune de Cocody, l'on note une absence de collaboration entre la municipalité et les citoyens pour les questions de salubrité. En conséquence, cette absence d'implication de la population par les autorités municipales a créé une distance sociale entre ces deux catégories d'acteurs.

Au total, la distance sociale créée par les autorités municipales et les gestionnaires de la salubrité urbaine, est à la base de la non-implication de la population à l'entretien des espaces publics.

LA BIBLIOGRAPHIE

- Adepoju, O (2001), *la gestion des déchets urbains, des solutions pour l'Afrique*, CRDI, Ottawa :Karthala.
- Agbadou, C.C (2014), *Traiter l'insalubrité en Côte d'Ivoire : Pour un développement durable*, paris : L'Harmattan.

- Akindès, A.F (2003) « Le lien social en question dans une Afrique en mutation » in *Souverainetés en crise* sous la direction de Josiane Boulad-Ayoub et Luc Bonneville pp. 379-403. Collection : Mercure du Nord. Québec : L'Harmattan et PUL.
- Akindès, A. F(2011), *Côte d'Ivoire : La réinvention de soi dans la violence*, African Books Collective.
- Baroan, K.E (2005), *L'Afrique peut-elle s'en sortir ? Attitudes mentales et développement*, Abidjan : EDUCI.
- Bassana, R. F(2007), *propreté et gestion des déchets à paris hier et aujourd'hui*, Nice : Bénévent.
- Bayard, J-F (2006), *L'État en Afrique. La politique du ventre*, collection L'espace du politique. Paris : Fayard.
- Blanchet, A et Gotman, A (2001), *l'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, 2^{ème} : Nathan.
- Bouju, J et Ouattara, F (2002), *Une anthropologie politique de la fange : conceptions culturelles, pratiques sociales et enjeux institutionnels de la propreté urbaine à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso Burkina Faso*, rapport final, Marseille, Ouagadougou : groupe SHADYC, GRILL.
- Bourdieu, P (1972), *Esquisse d'une théorie de la pratique précédée de Trois études d'ethnologie kabyle*, Genève : Droz
- Chiadjeu, J. L.M (2005), *Comment comprendre la « crise » de l'Etat postcolonial en Afrique ? Un essai d'explication structurelle à partir des cas de l'Angola, du Congo-Brazzaville, du Congo-Kinshasa, du Liberia et du Rwanda*, Berne : Peter Lang.
- Diop, M, Sambou, Bet Ly, B(2012), « Représentations de la forêt et répercussions sur la gestion des ressources forestières au Sénégal », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 12 Numéro 2 | septembre, mis en ligne le 20 septembre 2012, consulté le 23 octobre 2013. URL : <http://vertigo.revues.org/12319>.
- Dje, A. G(2012), *gouvernance et gestion des déchets ménagers urbains à Abidjan Cas des communes de Cocody, Yopougon et Abobo*, Thèse de doctorat, département de sociologie, faculté des sciences sociales, Université Laval Québec.
- Dumont, R(1962), *L'Afrique noire est mal partie*, paris : Seuil.
- Ellis, S(1995), *L'Afrique maintenant*, Paris : karthala.
- Giri, J (1986), *L'Afrique en panne*, Paris : karthala, P.168
- Kananura, P (2012), « Gestion participative et inclusive de la chose publique » in conférence sur *Promouvoir une gestion adaptée et inclusive des affaires publiques*. [Http : // jaga.afrique-gouvernance.net/fr/jagaconference/jagaconference-1.html](http://jaga.afrique-gouvernance.net/fr/jagaconference/jagaconference-1.html)
- Kassi, I (2010). « Espaces publics : enjeux sociaux d'appropriation de l'espace urbain à Abidjan ». In Aloco-N'Guessan, J ; Diallo, A & MOTCHO, K.H (dir), *Ville et organisation de l'espace en Afrique*, Paris : karthala, pp. 135-228.

- Koffi, K P (2008), *Le défi du développement en Côte d'Ivoire*, paris :L'Harmattan.
- Kouamé, A (2005), *gestion des ordures a N'douci*. Mémoire de Maîtrise. IGT
- Koui, T (2007), *Multipartisme et idéologie en Côte d'Ivoire : Droite, Centre, Gauche*, Paris : L'Harmattan.
- Mawuto, R A (2001), *La participation démocratique en Afrique : éthique politique et engagement chrétien*, Suisse : éditions universitaires et Paris : CERF.
- Ndongmo, M et Dijon, X (2011), *L'éthique du bien commun en Afrique: Regards croisés*, Paris :L'Harmattan.
- Ousseynou, G, Cheikh, S et all (1999), *Promotion de l'hygiène du milieu: une stratégie participative*, Suisse : PPUR.
- Rocher, G (1968), *introduction à la sociologie générale tome 1 Action social*, Montréal, :HMH, Ltée.
- Rocher, G (1968), *Introduction à la sociologie générale. Tome 2 l'organisation sociale*, Montréal : HMH, Ltée, p 129.
- Sissoko, A (1993). *Rapport sur les domaines et actions prioritaires en matière d'éducation environnementale : aspects informations et sensibilisation*, PNAE-CI, Abidjan.